

2019

OBSERVATOIRE DES CENTRES SOCIAUX ET DES ESPACES DE VIE SOCIALE

Languedoc-Roussillon



SOMMAIRE

ÉDITO	01
DES PROJETS DE TERRITOIRE PAR ET POUR LES HABITANTS	02-04
GOUVERNANCE DÉMOCRATIQUE ET ENGAGEMENT	05
LA DYNAMIQUE PARTICIPATIVE	06-07
DES PROJETS SOCIAUX À PLUSIEURS DIMENSIONS	08-09
RICHESSSES HUMAINES : LES ÉQUIPES DE PROFESSIONNELS	10
ILLUSTRATION DES POLITIQUES LOCALES DES CAF EN MATIÈRE DE CENTRES SOCIAUX	12-13
DES RESSOURCES ET DES MOYENS	14
CAF DE L'HÉRAULT	15
CAF DES PYRÉNÉES-ORIENTALES	16
CAF DE L'AUDE	17
CAF DU GARD	18
CCSS DE LA LOZÈRE	19
PROJET SENACS	20
FICHE NATIONALE	21

Nous avons le plaisir de vous présenter la troisième édition de l'observatoire des structures d'Animation de la Vie Sociale du Languedoc Roussillon. Cette année encore grâce à la mobilisation des acteurs, nous recueillons les données de plus de 140 structures (71 centres sociaux et 70 Espaces de vie sociale), en étroite collaboration avec les quatre caisses d'allocations familiales du Languedoc Roussillon, la Caisse commune de sécurité sociale de la Lozère, et la fédération des centres sociaux.

La nouvelle convention d'objectifs et de gestion 2018-2022 réaffirme l'importance de l'animation de la vie sociale et des structures de proximité, considérées comme des leviers pour faciliter l'intégration sociale des familles dans leur environnement et contribuer à la cohésion sociale sur les territoires.

Ces structures ont comme mission prioritaire de développer l'expression et la participation des habitants, en leur donnant la possibilité d'être acteurs dans la mise en œuvre de leurs projets, en offrant des espaces d'échange et de dialogue, en proposant des actions et des projets pour tous les publics sur les territoires.

L'implication des habitants constitue un des fondements de ces projets. Elle doit favoriser le lien social, permettre d'être à l'écoute des besoins des habitants et mettre en valeur les compétences de chacun.

Le respect de la dignité humaine, la solidarité, la démocratie et la laïcité sont les principes fondateurs des actions menées. Cette plaquette a pour vocation de rendre visible et lisible cet engagement du quotidien. Au-delà des chiffres, vous découvrirez combien la richesse et la pluralité des actions conduites par les centres sociaux constituent de véritables outils au service du « vivre ensemble ».

Ce document est une base pour découvrir, comprendre, communiquer, valoriser et collaborer.

Nous tenons tout particulièrement à remercier l'ensemble des acteurs des structures d'animation de la vie sociale qui ont actualisé et enrichi cet observatoire d'informations. Ces informations sont maintenant les vôtres et nous vous invitons à découvrir ce qu'est un centre social en Languedoc Roussillon en 2019

Nous vous souhaitons une bonne lecture !

Marie-Claude Baniol, *Présidente de la Fédération des centres sociaux du Languedoc-Roussillon*

Ghislaine Charbonnel, *Directrice de la CCSS de la Lozère*

Philippe Cieplik, *Directeur de la CAF des Pyrénées Orientales*

Thierry Mathieu, *Directeur de la CAF de l'Hérault*

Élise Palus, *Directrice de la CAF de l'Aude*

Matthieu Perrot, *Directeur de la CAF du Gard*

DES PROJETS DE TERRITOIRE POUR ET PAR LES HABITANTS

« Les structures de l'animation de la vie sociale, principalement représentées par les centres sociaux et les espaces de vie sociale, représentent un outil privilégié pour faciliter l'intégration sociale des familles dans leur environnement. Elles contribuent également à la cohésion sociale sur les territoires. Elles poursuivent comme finalités de façon concomitante : l'inclusion sociale et la socialisation des personnes, le développement des liens sociaux, la prise de responsabilités des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité. » (CNAF COG 2018-2022)

Qu'est-ce qu'un centre social ?

Avec et pour les habitants, pour un projet de territoire

Les centres sociaux se placent dans le mouvement de l'éducation populaire et se réfèrent à trois valeurs fondatrices : la dignité humaine, la solidarité et la démocratie. Le centre social est un équipement de proximité qui est ouvert à toute la population d'un territoire en veillant à la mixité sociale.

C'est un lieu de rencontres et d'échanges entre les générations, qui favorise la démocratie de proximité.

C'est également une équipe d'animation composée de professionnels, de bénévoles engagés dans les actions, assurant la gouvernance du projet avec les partenaires du territoire.

La démarche participative des habitants :

Pour les habitants fréquentant les centres sociaux, c'est la question de la place qui leur est donnée qui est en jeu. Il ne s'agit pas uniquement d'écoute et de prise de parole mais surtout de l'opportunité qui leur est offerte de s'engager dans des actions menées en commun entre habitants et professionnels, de s'investir dans les instances de décision du centre social, d'être accompagné pour construire eux-mêmes des réponses aux problèmes qu'ils rencontrent. L'enjeu réside dans la capacité du centre social à accompagner les dynamiques collectives, à ouvrir les espaces de co-construction et de décision.



Les 3 dimensions du projet

Le centre social favorise l'initiative et l'implication des habitants dans des actions collectives et dans des dynamiques de développement social local.

Proposer des activités et des services

Il offre aux habitants des services et des activités qui répondent à leurs besoins individuels.

Accompagner des projets d'intérêt collectif

Il accompagne les projets d'habitants pour répondre à leurs envies et à leurs besoins.

Développer des projets d'intérêt général et citoyen

Il soutient la capacité des habitants à agir sur leur territoire.

DES PROJETS DE TERRITOIRE POUR ET PAR LES HABITANTS

Des modalités de mise en œuvre

« La dynamique participative constitue un principe fondateur et une plus-value de l'animation de la vie sociale. »

Lc 2012-013

Type de contrat

54%  par des Collectivités Locales

45%  par des Associations

1%  par la Caf

Gouvernance

Le centre social est un lieu où toute personne peut expérimenter l'exercice de la citoyenneté par la démarche participative.

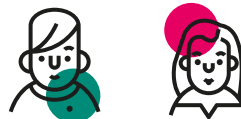
100% des centres du Languedoc-Roussillon ont une instance associant les habitants au pilotage de leur projet social.

1 482 habitants sont associés à ces instances de pilotage.

Les centres sociaux confirment le dynamisme de leurs instances qui conjuguent à la fois stabilité politique et renouvellement.

« Les instances de gouvernance sont les lieux de décision du centre social, où des choix collectifs sont effectués » (voir dossier d'étude CAF n°160 de Régis Cortesero)

Des moyens et des ressources



Moyens humains

1043 salariés employés en 2018

(tous types de contrats confondus dont mises à disposition)

(1101 en 2017 soit une baisse

d'environ 2,30%)

(1290 en 2016 soit une baisse

d'environ 15%)

533 contrats de droit commun

dont :

- 417 CDI

- 116 CDD

65 contrats aidés ; ils représentent 12% de l'emploi contre 17% en 2017

634 ETP soit en moyenne 10 ETP par centre social

2602 bénévoles

d'activités pour

105 583 heures

de bénévolat dont :

1076 bénévoles réguliers

1 526 bénévoles occasionnels

Moyens financiers



8 908 511 € de budget cumulé pour les centres sociaux du Languedoc-Roussillon

29 629 526 € en 2017 soit une baisse de 2,5%

458 865 € de budget moyen par centre social (462 631 € en 2017)

DES PROJETS DE TERRITOIRE POUR ET PAR LES HABITANTS

L'implantation est peu homogène dans les cinq départements.

Un effort devra être produit afin d'agréer plus de projets notamment dans les quartiers prioritaires de la Politique de la ville, d'autant que l'ex-Région **Languedoc-Roussillon** se caractérise par un solde démographique très positif engageant de la part des organismes de sécurité sociale, des collectivités et des associations, des réponses dans le domaine du « vivre ensemble ».

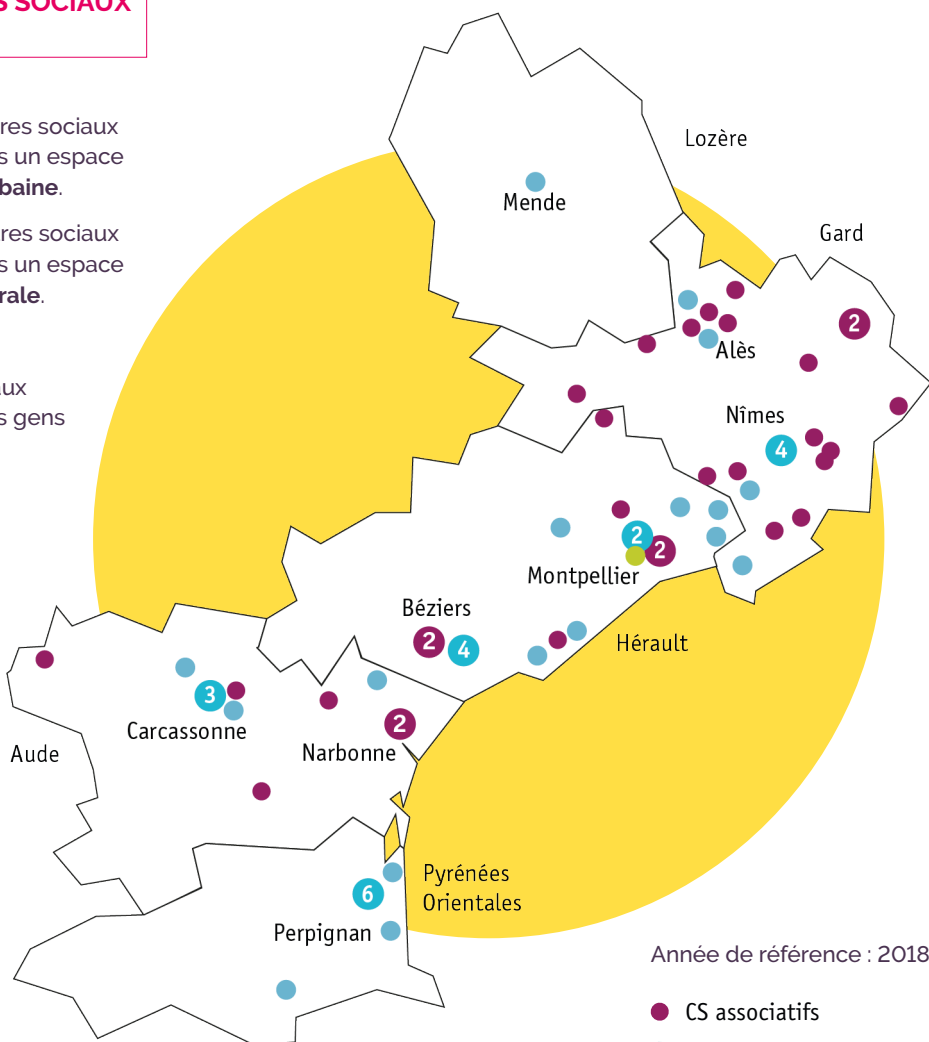
**71 CENTRES SOCIAUX
AGRÉÉS**

63% des centres sociaux sont situés dans un espace à dominante **urbaine**.

37% des centres sociaux sont situés dans un espace à dominante **rurale**.

dont **52% QPV**

2 centres sociaux en direction des gens du voyage



Année de référence : 2018

- CS associatifs
- CS communaux
- CS Caf

GOVERNANCE DÉMOCRATIQUE ET ENGAGEMENT

La gouvernance démocratique est un mode de pilotage et de régulation. Elle désigne les règles et les processus qui organisent la vie de la structure en associant tous les acteurs concernés. Concertation, délibération, prise de décision : **les parties prenantes s'organisent pour faire vivre le projet collectif.**

Des instances qui se renouvellent

100% des centres ont une instance associant les habitants à leur gouvernance du projet social, à son pilotage, à son élaboration et son évaluation.



Preuve de vitalité démocratique, 177 nouveaux habitants se sont investis dans une instance.

24 bénévoles en moyenne par centre social sont engagés dans une instance de gouvernance et de pilotage. Dans plus de la moitié des centres sociaux, les bénévoles prennent part aux décisions.

Cette mobilisation représente en moyenne **16 heures** d'engagement par an et par bénévole.

La singularité du centre social est qu'il est un foyer d'initiatives des habitants soutenu par les professionnels. Le niveau d'implication des bénévoles sur le territoire en est la preuve.

Le bénévolat, l'engagement au centre social Mille et une familles Gammes Alisé (34)

Généralement le bénévole du centre social, qu'il ait proposé ses services ou qu'il ait d'abord participé à une activité, s'est engagé dans des instances qui préparent son investissement possible au CA. Ainsi il est sollicité pour contribuer aux groupes de travail thématiques (préparation d'événements, organisation, communication, nouveaux projets...). Il participe au conseil de maison où il donne son avis sur les activités et l'organisation, et fait des suggestions qui pourront remonter par le biais des Conseils d'Orientations de Stratégie et de Surveillance jusqu'aux administrateurs.

De fait beaucoup d'administrateurs sont d'abord des bénévoles actifs et les autres expriment souvent le souhait de le devenir. L'organisation de Gammes prévoit un administrateur délégué pour chaque pôle. L'administrateur délégué au pôle animation de la vie sociale et donc au centre social participe à des réunions d'équipe, à des réunions de travail et réalise une activité avec du public. Ainsi au plus près du terrain, il mesure tous les enjeux d'un centre social et notamment ceux liés à la participation.

LA DYNAMIQUE PARTICIPATIVE

Cette démarche reconnaît l'expertise d'usage de la population

La dynamique participative concerne les usagers à titre individuel, les familles y compris les enfants et les jeunes ainsi que les bénévoles impliqués dans la vie de la structure. Elle prend en compte les besoins exprimés par les habitants, elle permet de développer leurs capacités, leur autonomie et leur implication dans des initiatives collectives.

La mobilisation des habitants

Les centres sociaux se donnent les moyens de permettre à chacun de s'exprimer selon ses propres aspirations dans des espaces comme les conseils de maison, les comités d'usagers, les conseils citoyens, les comités de pilotage, les conseils d'administration et/ou dans des commissions techniques ou thématiques.

509 habitants associés aux instances dont 177 nouveaux en 2018

247 initiatives développées et/ou collectifs d'habitants soutenus en 2018 soit entre 1 et 3 par centre

+ de 3500 personnes mobilisées sur ces actions en 2018

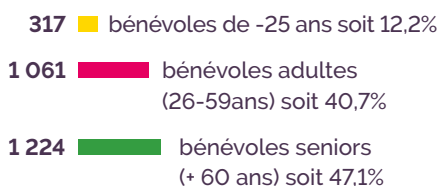
Le bénévolat

2 602 bénévoles d'activités ont animé et participé à des actions collectives ou des manifestations tout public : *accompagnement scolaire, fête de quartier, ateliers culturels et sportifs, soirées, fêtes, sorties conviviales, etc.*

105 583 heures de bénévolat d'activités (réguliers et occasionnels) soit **40h par an et par bénévole**.

Soit plus de **65 équivalents temps plein effectif bénévoles**

Âges des bénévoles mobilisés dans les instances ou les activités du centre social



Le bénévolat d'activité au centre social Le kiosque (30)

Les bénévoles sont majoritairement inscrits dans du bénévolat d'activité autour de l'accompagnement scolaire, de la friperie le Kiosque à fringues, de l'atelier d'éveil psychomoteur parents-enfants, des évènementiels musicaux ou encore sur des activités numériques.

Cet engagement bénévole, né de l'envie de partager des connaissances, d'un besoin de se rendre « utile » et de trouver un rôle auprès de ses pairs, est une force supplémentaire non négligeable. La coexistence du monde du salariat et du bénévolat est un facteur de synergie et d'efficacité au centre social.

48 personnes bénévoles interviennent quotidiennement dans la vie du centre, soit 3964 heures (2,47 ETP). Au côté de l'équipe des salariés, ils représentent ainsi 40% des moyens humains, ce qui est une traduction concrète de la dimension participative de notre centre social.

LA DYNAMIQUE PARTICIPATIVE

Les centres sociaux mènent des actions d'animation en direction des différents publics

63% mènent des actions en direction de la **PETITE ENFANCE (0-3 ANS)**

3758 enfants accueillis

83% mènent des actions en direction de la **JEUNESSE**

15 542 enfants et jeunes accueillis ou accompagnés dans des accueils de loisirs, des mini-camps, des lieux d'accueil, des projets (*vacances, culture, projets solidaires, etc.*) dont :

92% pour l'enfance (4-10 ans)
soit **9969** enfants accueillis

85% pour les pré-adolescents (11-14 ans)
soit **3777** jeunes accueillis

74% pour les adolescents (15-17 ans)
1796 jeunes accueillis ou accompagnés

69% mènent des actions en direction des **JEUNES ADULTES (18-25 ANS)**

3 146 jeunes adultes usagers ou ayant participé à des lieux d'écoute et d'orientation, des projets culturels ou de loisirs, des projets liés à l'emploi...

96% proposent des actions pour les **26-59 ans**
28 000 personnes concernées

74% mènent des actions liées au « bien vieillir » en direction des « ANCIENS » (+ DE 60 ANS)

7 876 personnes ayant participé à des ateliers mémoire, des temps de convivialité, des ateliers informatique, des actions d'aide aux aidants, dont:
6 261 personnes de 60 à 75 ans,
1 233 de 76 à 80 ans,
382 de plus de 80 ans

Accès aux droits

90% des centres sociaux proposent des actions qui visent à faciliter l'accès aux droits des personnes :

28% Actions pour pallier les ruptures numériques

26% Permanence des institutions, point relais

15,5% Écrivain Public

8% MSAP

7,8% Veille juridique

Apprentissage du français

51% des centres sociaux mettent en place des actions spécifiques d'apprentissage du français pour **1380** personnes dont

16% de 18-25 ans

73% de 26-59ans

11% de +de 60ans

Centre social municipal d'Arles sur tech (66) « Des livres et vous »

Dans le cadre de la manifestation nationale Partir en Livre, le centre social a organisé avec la Médiathèque une journée culturelle autour du livre et de la lecture. Petits et grands sont invités à rencontrer l'univers du livre dans sa diversité, de manière ludique et variée. Accueillis par l'animatrice et la référente Familles autour d'un petit déjeuner, dans les jardins d'une ancienne usine de tissage, des groupes se sont constitués. Le public pouvait en effet, au choix, se laisser divertir par les conteuses, participer aux animations et ateliers créatifs (dessins, écriture, poésie...) ou se laisser guider dans les jardins pour une visite littéraire. Le jardin devient un lieu pour la lecture plaisir, un espace de discussions mais aussi de rencontres.

Ce projet vise aussi à des temps de partage enfants/parents et jeunes/séniors, autour du livre.

DES PROJETS SOCIAUX À PLUSIEURS DIMENSIONS

Soutien aux familles et à la parentalité



98%
des centres
sociaux ont un
réfèrent familles

Au sein d'un centre social, le réfèrent familles accompagne les adultes dans la fonction parentale, favorise la cohésion familiale et renforce les liens sociaux en proposant des temps d'activités parents enfants et en soutenant et favorisant les initiatives des familles. La référente familles anime le projet Familles du centre social.

87% des centres sociaux organisent des actions de soutien à la parentalité (accueil enfants-parents, sorties familiales pour et avec les familles).

71% proposent des manifestations festives.

61% organisent des loisirs collectifs en familles.

60% animent des actions d'accompagnement à la scolarité et aide aux devoirs.

60% mettent en place des actions intergénérationnelles.

Maison solidaire (48)

Un atelier « alimentation santé » en direction des jeunes

Ces ateliers se déroulent au sein du centre social au rythme d'un tous les 2 mois entre septembre et juin. Ils s'adressent à des jeunes bénéficiaires de la Garantie jeunes. Chaque atelier de deux demi-journées accueille un nouveau groupe de six jeunes en moyenne. Ils ont pour objectifs :

- d'accompagner les jeunes dans la confection de repas équilibrés,
- de composer un panier de courses en fonction d'un budget limité,
- de travailler à améliorer la santé et le bien-être.

L'axe Familles dans Démos (34) : Dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale

Le réfèrent social effectue un travail de pivot, avec les familles, les intervenants musicaux et les enfants. L'implication des parents dans le dispositif se renforce lorsqu'ils en comprennent tout le sens notamment en assistant aux répétitions et aux concerts, en partageant les rôles logistiques.

Les liens créés autour de Démos avec les parents permettent de travailler sur l'image qu'ils ont d'eux-mêmes : vis-à-vis de leur propre fonction parentale au travers de leur activité, des rôles qu'ils peuvent occuper ou acquérir dans le projet.

La densité des activités liées à Démos oblige les parents à être plus présents aux côtés de leurs enfants et à fréquenter plus assidument le centre social.

DES PROJETS SOCIAUX À PLUSIEURS DIMENSIONS

Agir avec les partenaires à différents niveaux

Les partenariats se formalisent en fonction des niveaux d'engagement :
la consultation, la concertation, la co-construction, le cofinancement ou le co-pilotage.

Un partenariat dynamique et varié est un levier pour la mise en œuvre des projets et pour leur diversité.

100% des centres sociaux accueillent en leurs murs au moins une association.

1 008 associations accueillies dont :

524 sur une fonction service (photocopie, prêt de salles...) soit 52%

153 sur une fonction ressources (aides aux projets, formation...) soit 15%

331 sur une fonction partenariat (ces associations développent des activités intégrées aux centres sociaux) soit 33%

41% des centres sociaux ont un partenariat avec des instances de démocratie participative dont :

35% un conseil citoyen

6% un conseil de quartier

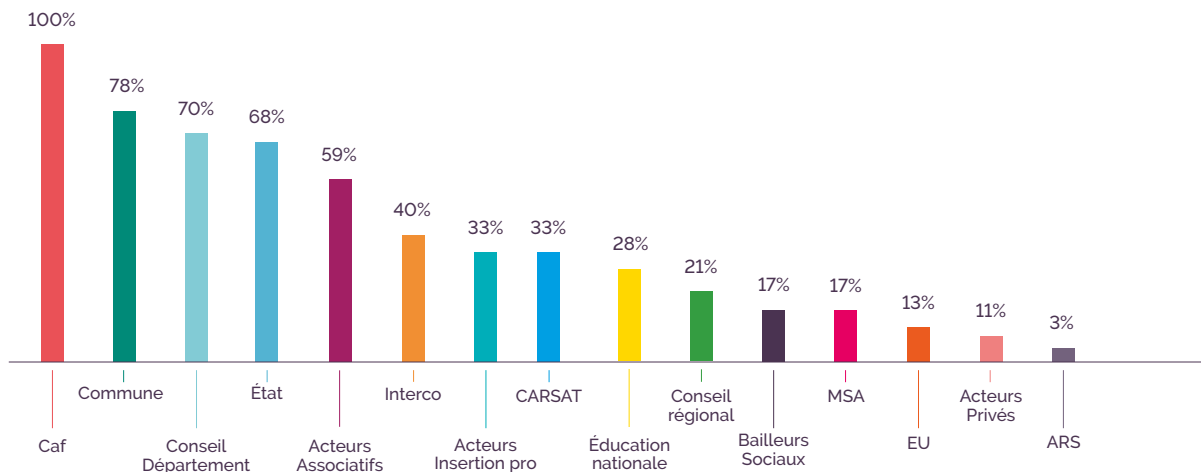
16% un conseil municipal Jeune

6% un conseil local de développement

La richesse du partenariat atteste de la diversité des actions, des projets, des domaines d'intervention, des publics impliqués et des moyens qui peuvent y être consacrés.



Les partenariats formalisés (convention, notification, accord cadre...)



RICHESSSE HUMAINE : LES ÉQUIPES DE PROFESSIONNELS

La gestion des ressources humaines est complexe dans les centres sociaux du fait d'un grand nombre de salariés à temps partiel et du partage des missions avec les bénévoles.

1 043 salariés
dans les centres
sociaux

17 personnes
en moyenne par
centre social

634 ETP
(600 en 2017 soit
une hausse de 5,6%)

10 ETP
en moyenne
par centre social

65 contrats aidés
qui représentent
12% de l'emploi
contre 17% en 2017

Professionnels qualifiés au service des territoires

La **CNAF** a défini les niveaux de qualification exigés pour les postes de directeur et de référent « familles » dans le cadre de la procédure d'agrément (Lettre Circulaire 2016).

Le directeur-trice

Le directeur garantit le **bon fonctionnement du centre social**, pilote la mise en œuvre et assure la pérennité du projet d'animation globale.

Qualification requise : diplôme de niveau 2 des carrières sociales, de l'animation sociale, du développement social et/ou de l'ingénierie sociale.

Ses compétences doivent être avérées en management, gestion administrative et financière, conduite de projet et animation de partenariat. 1 ETP minimum consacré à la mission.

Le ou la référent-e familles

Le référent familles assure l'animation et le suivi des projets d'animation collective familiale. Diplôme de niveau 3 de travailleur social et 0,5 ETP minimum sur cette mission.

Le ou la chargé-e d'accueil

Au quotidien, l'accueil des usagers d'un centre social est globalement pris en charge de manière collective par l'équipe d'animation. L'agent d'accueil apporte une offre globale d'information et d'orientation favorisant l'accès aux droits au sens large, il contribue à la facilitation numérique et recueille et identifie les besoins des habitants et leurs aspirations collectives. Il est ainsi une pierre angulaire de la mise en œuvre et de l'évaluation du projet social.

Priorité à la formation



Formation des professionnels

427 personnes se sont formées en 2018 dont :

81 ont suivi une **formation qualifiante** y compris VAE
321 ont suivi une **formation non qualifiante**

Formation des bénévoles

238 bénévoles formés en 2018 sur l'accompagnement scolaire, atelier socio- linguistique, pouvoir d'agir, valeurs et missions d'un centre social, animation, gouvernance... *52% en plus que 2017*

ILLUSTRATION DES POLITIQUES LOCALES DES CAF EN MATIÈRE DE CENTRES SOCIAUX

Caf des Pyrénées orientales : Susciter l'intérêt des porteurs de projets potentiels pour la création des structures d'animation de la vie sociale.

La Caisse d'allocations familiales a contribué à la journée d'étude du 06 avril 2018 "échanges d'expériences: pour une démocratie participative" organisée par un collectif d'élus volontaires et le pôle ressources en développement social du département. À cette occasion, le représentant de la caf66 est intervenu pour présenter les soutiens possibles aux démarches entrant dans le champ de l'animation de la vie sociale auprès d'un public de 73 participants composés d'élus et de représentants associatifs.

Ce temps a également permis de présenter la plus-value des centres sociaux et des espaces de vie sociale, ainsi que l'accompagnement de la Caisse d'allocations familiales pour aider à les développer. Lors de cette même journée plusieurs élus ont témoigné leur soutien à des initiatives d'habitants, valorisant ainsi leur contribution et instaurant un mode de relation contributif au bien commun.

Caf de l'Aude

Le Schéma Départemental de l'animation de la Vie Sociale validé en 2018 mettait en perspective l'intérêt de poursuivre le développement de structures AVS notamment sur les secteurs "Politique de la Ville" du département. C'est l'objectif prioritaire que s'est fixé la Caf de l'Aude afin de couvrir à l'horizon de 2022, 100% des QPV.

L'année 2018 a mobilisé le service Développement Territorial en partenariat avec le CIAS Carcassonne Solidarité pour apporter une réponse sur le dernier quartier "politique de la Ville" non couvert sur cette ville. Un chargé de mission de la communauté d'agglomération a pris en charge la démarche de diagnostic de territoire associant partenaires, structures et habitants. Cette étude de terrain s'est déroulée sur l'année 2018 et début 2019. A l'issue de ce travail, six habitants s'inscrivent pleinement dans la gouvernance et l'animation du lieu.

Caf du Gard : d'une démarche de préfiguration à une convention de territoire

Une démarche de préfiguration de centres sociaux a été conduite sur le quartier prioritaire de Nîmes Pissevin. En raison de son nombre d'habitants (plus de 15 000), de la densité de sa population et de ses indicateurs de précarisation (quartier figurant parmi les quartiers les plus pauvres de France), un cadrage d'interventions plus large a été décidé et formalisé par une convention de territoire signée entre la ville de Nîmes et la Caf pour ce quartier. En complément du développement de l'offre d'animation de la vie sociale (plus de quatre agréments CS et EVS planifiés), elle décline différentes actions dans des champs d'intervention divers (accueil du jeune enfant, soutien à la parentalité...) ainsi que les modalités de coopération entre les acteurs associatifs du territoire, élément indispensable à la réussite de la mobilisation collective pour ce quartier.

ILLUSTRATION DES POLITIQUES LOCALES DES CAF EN MATIÈRE DE CENTRES SOCIAUX

CCCS Lozère

Le diagnostic réalisé en vue de la signature de la Convention Territoriale Globale sur le territoire de Marvejols a fait apparaître la nécessité de mener une étude sur la faisabilité d'implanter une structure d'animation de la vie sociale sur cette ville de 6000 habitants, placée en Zone de revitalisation rurale, et deuxième pôle urbain du département.

Aussi, la Caisse Commune de Sécurité Sociale a souhaité soutenir et accompagner la collectivité pour la mise en œuvre d'une démarche de préfiguration. Celle-ci initiée en 2019 se poursuivra sur l'année 2020.

Un diagnostic partagé va être réalisé en associant les habitants, les associations et les partenaires présents sur le territoire, pour identifier les besoins et les attentes de chacun. Le souhait de la Caisse Commune de Sécurité Sociale et de la commune étant d'impliquer dès le départ les habitants afin que ceux-ci participent réellement à la définition et à l'animation du projet de la future structure d'animation de la vie sociale.

Caf Hérault : L'accompagnement des structures de l'animation de la vie sociale

Pour accompagner les structures de l'animation de la vie sociale (centres sociaux et espaces de vie sociale) la Caf de l'Hérault déploie sur le département une équipe de professionnelles pluridisciplinaires composée :

- D'une conseillère technique animation de la vie sociale garante notamment de la réglementation avec la CNAF, de la démarche d'agrément, de la mise en œuvre du schéma directeur d'animation de la vie sociale ...
- de 13 Agents de développement territorial qui interviennent sur le projet global de territoire avec la vision globale des dispositifs déployés au regard des besoins de la population ; par son évaluation et la mise en relation/interaction des équipements sociaux, et en participant aux comités de pilotage des projets sociaux et par la connaissance des acteurs et des actions.
- De 10 Travailleurs sociaux qui assurent le développement du dispositif partenariat et accès aux droits avec une formation des partenaires sur l'accès aux droits Caf, en vue de leur permettre d'optimiser l'accompagnement des publics en difficultés dans leurs démarches administratives.

Par cet accompagnement la création des structures d'animation de la vie sociale sur le département a connu une très forte évolution (+ 57 %) sur la période 2016-2019.

DES RESSOURCES ET DES MOYENS

Budget



28 908 511 € budget cumulé
pour les centres sociaux
du Languedoc-Roussillon
(30 533 658 € en 2017)

387 016 € budget médian
(399 326 € en 2018)

458 865 € budget moyen
par centre social
(462 631 € en 2016)

Les écarts sont importants :

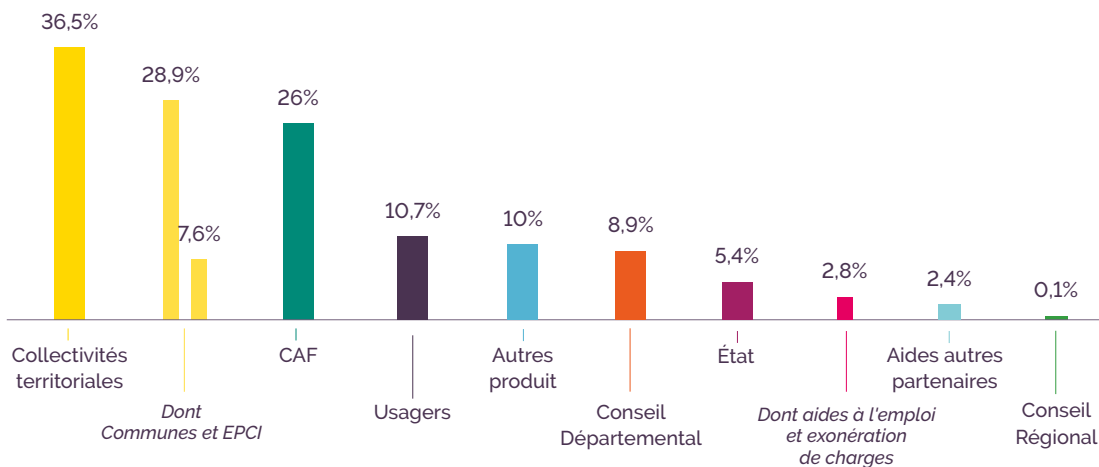
108 390 € pour le centre social
avec **budget le plus bas** et

1 783 151 € pour le **budget
le plus élevé.**

Ils sont liés aux différences de taille
entre les centres et de services
(accueil petite enfance, jeunes, etc.)

Finances

Part des financements dans le budget des centres sociaux (hors contributions volontaires)



Contributions volontaires : Les mises à disposition des communes et EPCI représentent 17% de leur contribution aux budgets des centres sociaux.

CAF DE L'HÉRAULT

21 CENTRES
AGRÉÉS PAR LA CAF

Mode de gestion

38% Associatifs

57% Collectivités locales

1 centre social CAF (*gestion directe*)

Ressources humaines

En moyenne dans un centre social

18,5 salariés représentant environ **10,5 ETP**

85% des centres sociaux ont un **réfèrent familles** (75% en 2016)

Ressources financières

Les données varient en fonction du territoire couvert, de la nature des projets déployés et de l'engagement des financeurs budgets variant de **228 837€** à **1 157 405€**

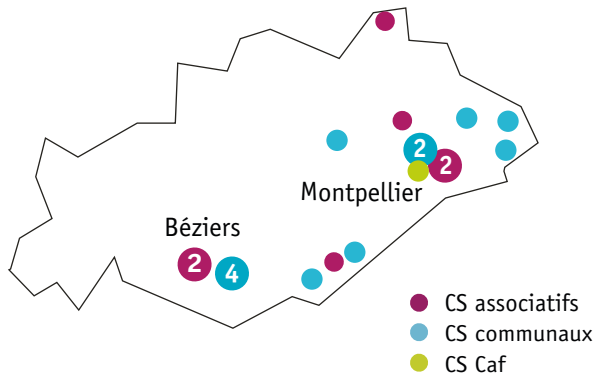
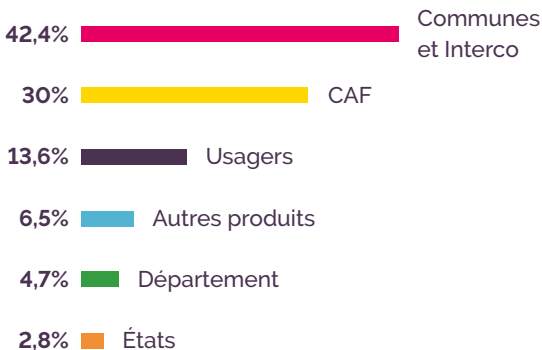
476 951€

budget moyen

9 539 027€

budgets cumulés

Les financeurs

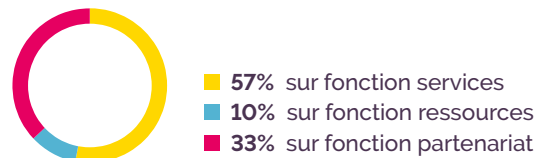


L'engagement des citoyens

552 bénévoles impliqués dans la **gouvernance** soit 27 en moyenne par centre

929 bénévoles interviennent dans les **activités** (436 réguliers et 493 occasionnels) soit 44 en moyenne par centre

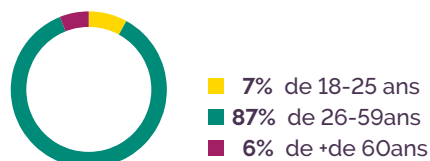
329 associations accueillies dont



45% des centres sociaux de l'Hérault sont impliqués dans une instance de démocratie participative.

Apprentissage du français

71% des centres sociaux de l'Hérault mettent en place des actions spécifiques d'apprentissage du français pour **468 personnes** dont



CAF DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

9 CENTRES
AGRÉÉS PAR LA CAF

Mode de gestion

100% Collectivités locales

Ressources humaines

En moyenne dans un centre social

10,2 salariés représentant environ **8,3 ETP**

100% des centres sociaux ont un **référent familles**

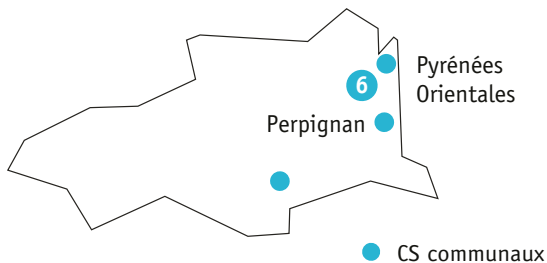
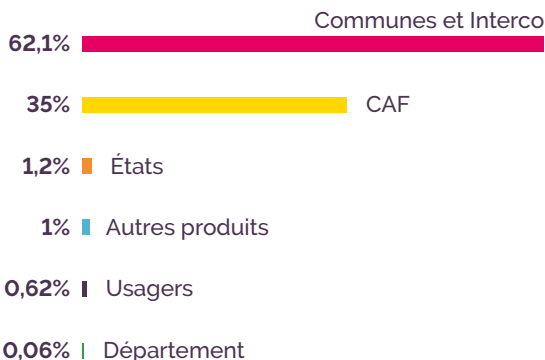
Ressources financières

Les données varient en fonction du territoire couvert, de la nature des projets déployés et de l'engagement des financeurs budgets variant de **108 390€ à 507 986€**

290 179 €
budget moyen

2 611 614 €
budgets cumulés

Les financeurs

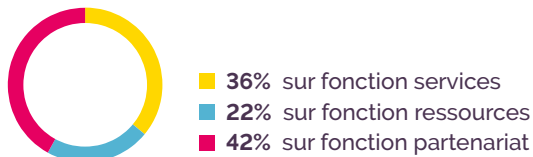


L'engagement des citoyens

154 bénévoles impliqués dans la **gouvernance** soit 22 en moyenne par centre

230 bénévoles interviennent dans les **activités** (114 réguliers et 116 occasionnels) soit 25 en moyenne par centre

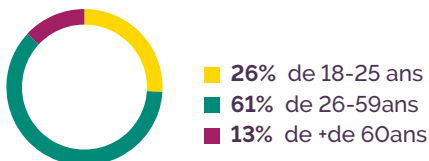
151 associations accueillies dont



33% des centres sociaux de Pyrénées Orientales sont impliqués dans une instance de démocratie participative.

Apprentissage du français

77% des centres sociaux de Pyrénées Orientales mettent en place des actions spécifiques d'apprentissage du français pour **487 personnes** dont



CAF DE L'AUDE

12 CENTRES
AGRÉÉS PAR LA CAF

Mode de gestion

50% Associatifs

50% Collectivités locales

Ressources humaines

En moyenne dans un centre social

14,5 salariés représentant environ **7,9 ETP**

100% des centres sociaux ont un **réfèrent familles**

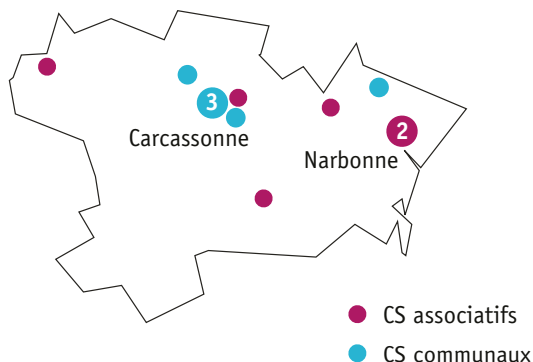
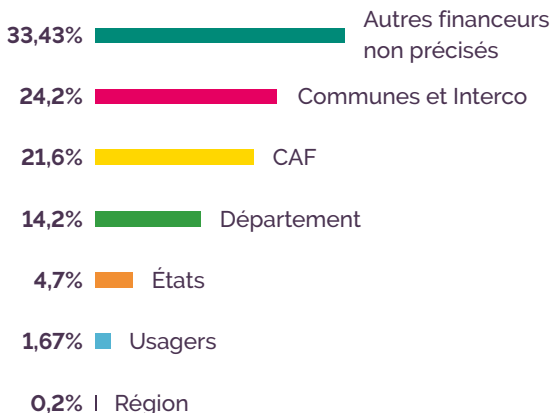
Ressources financières

Les données varient en fonction du territoire couvert, de la nature des projets déployés et de l'engagement des financeurs budgets variant de **247 880€ à 1 783 151€**

456 56 €
budget moyen

5 478 749 €
budgets cumulés

Les financeurs

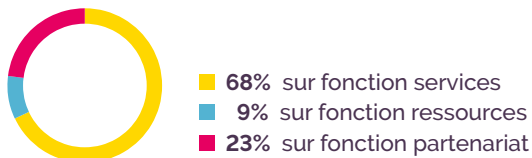


L'engagement des citoyens

184 bénévoles impliqués dans la **gouvernance** soit 27 en moyenne par centre

380 bénévoles interviennent dans les **activités** (126 réguliers et 254 occasionnels) soit 31 en moyenne par centre

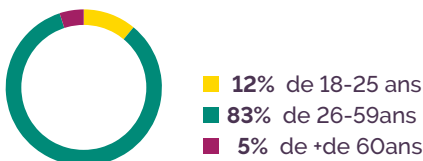
131 associations accueillies dont



58% des centres sociaux de l'Aude sont impliqués dans une instance de démocratie participative.

Apprentissage du français

33% des centres sociaux de l'Aude mettent en place des actions spécifiques d'apprentissage du français pour **180 personnes** dont



CAF DU GARD

26 CENTRES
AGRÉÉS PAR LA CAF

Mode de gestion

68% Associatifs

32% Collectivités locales

Ressources humaines

En moyenne dans un centre social

20 salariés représentant environ **11,6 ETP**

100% des centres sociaux ont un **référént familles** (96 en 2016)

Ressources financières

Les données varient en fonction du territoire couvert, de la nature des projets déployés et de l'engagement des financeurs budgets variant de **241 974€ à 1 325 035€**

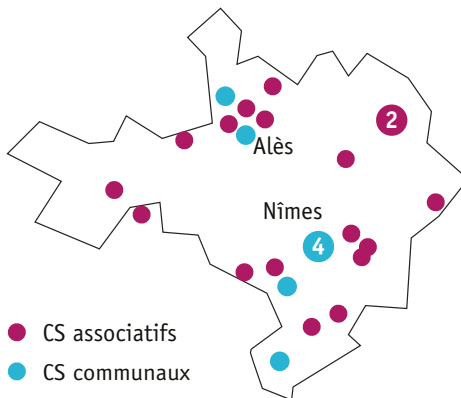
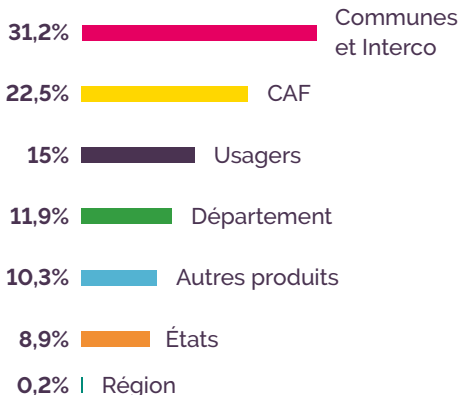
528 045 €

budget moyen

11 088 959 €

budgets cumulés

Les financeurs



L'engagement des citoyens

592 bénévoles impliqués dans la **gouvernance** soit 20 en moyenne par centre

1051 bénévoles interviennent dans les **activités** (392 réguliers et 659 occasionnels) soit 43 en moyenne par centre

359 associations accueillies dont



■ **49%** sur fonction services
■ **21%** sur fonction ressources
■ **30%** sur fonction partenariat

28% des centres sociaux du Gard sont impliqués dans une instance de démocratie participative.

Apprentissage du français

34% des centres sociaux du Gard mettent en place des actions spécifiques d'apprentissage du français pour **245 personnes** dont



■ **13%** de 18-25 ans
■ **69%** de 26-59ans
■ **18%** de +de 60ans

CCSS DE LA LOZÈRE

**1 CENTRE SOCIAL
AGRÉÉS PAR LA CCSS**

Mode de gestion

100% Collectivités locales

Ressources humaines

5 salariés représentant environ **2,88 ETP**

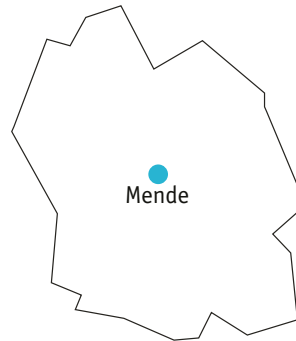
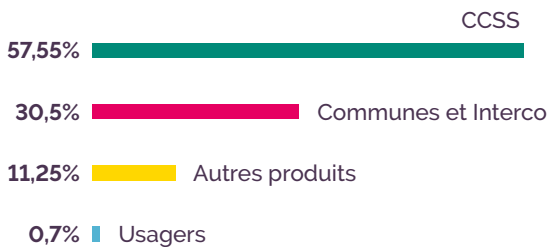
1 référent(e) familles

Ressources financières

190 161 €

Budget du centre social

Les financeurs



● CS communaux

L'engagement des citoyens

0 bénévoles impliqués dans la **gouvernance**

12 bénévoles interviennent dans les **activités**

(8 réguliers et 4 occasionnels)

soit 31 en moyenne par centre

8 associations accueillies dont

12,5% pour du partenariat d'action

Le centre social est impliqué dans une instance de démocratie participative.

Le centre social propose des actions pour

Les 18-25 ans

(prévention santé et risques)

Les 26-59 ans

(cohésion sociale, citoyenneté, parentalité, temps libres, prévention santé, accompagnement au numérique)

Les +de 60 ans

(actions « bien vieillir », prévention santé)

Les familles

(accueil parents-enfants, sorties familiales, loisirs collectifs, projets de départs en vacances, actions intergénérationnelles, manifestations festives,...)

PROJET SENACS

Le Système National d'Échange des Centres Sociaux (SENACS) - Observatoire des Centres Sociaux contribue à rendre visible et à valoriser les actions et projets des centres sociaux. La période de déploiement de l'observatoire partagé des centres sociaux réalisé sur 2012-2017 a permis de couvrir l'ensemble des départements. Cette enquête est basée sur un questionnaire co-construit en inter-réseau caf et fédérations. Depuis 2018, l'observatoire s'est élargi aux espaces de vie sociale (EVS), un questionnaire adapté à ces structures a été mis en place.

Par la production d'analyses chiffrées et qualitatives, elle vise à accroître la connaissance sur les centres sociaux et les espaces de vie sociale, ce qu'ils sont et ce qu'ils font. Une mission de maîtrise d'ouvrage a été confiée à la Caf du Rhône par la Cnaf pour accompagner cette démarche en lien avec la FCSF et pour l'animer sur l'ensemble du territoire. Localement, des comités de pilotage réunissant à minima Caf et représentation fédérale locale des centres sociaux ont été constitués pour co-produire les analyses.

L'observatoire contribue à valoriser les projets des centres sociaux et des espaces de vie sociale, ce qui permet de disposer en permanence de données chiffrées et d'illustrations d'actions pertinentes menées avec et pour les habitants.

L'observatoire des centres sociaux ne pourrait exister sans les personnes (salarié.es et ou bénévoles) qui, chaque année, répondent aux 100 questions qui leurs sont posées. Qu'elles et ils en soient, au travers de ces lignes, remercié.es.

Pour aller plus loin, retrouvez toutes les informations sur le site internet :

www.senacs.fr

COORDONNÉES

Caf Hérault

139 avenue de Lodève
34 943 Montpellier Cedex 9
Téléphone : 0 810 25 34 80

CCSS de la Lozère

9 rue des Carmes BP 144
48 000 Mende
Téléphone : 0 811 70 36 46

Caf des Pyrénées Orientales

112 Rue du Dr Henri Ey
BP 49927 66019 Perpignan Cedex 9
Téléphone : 0 810 25 66 10

Caf du Gard

321 rue Maurice Schumann
30922 Nîmes Cedex 9
Téléphone : 0 810 25 30 10

Caf de l'Aude

18 avenue des Berges de l'Aude
11 855 Carcassonne Cedex 9
Téléphone : 0 810 25 11 10

Fédération des Centres Sociaux du Languedoc Roussillon

34 B av. Jean-Baptiste Dumas
30 100 Alès
Téléphone : 04 66 43 92 93

FICHE NATIONALE

ENQUÊTE 2019 DONNÉES 2018

- ➔ UN OBSERVATOIRE NATIONAL PARTAGÉ ENTRE CNAF ET FCSF
- ➔ UN CO-PILOTAGE LOCAL ENTRE LE RÉSEAU DES CAF ET DES CENTRES SOCIAUX
- ➔ UNE OUVERTURE À L'ENSEMBLE DES ESPACES DE VIE SOCIALE DÈS 2018

CENTRES SOCIAUX

2 283

Centres sociaux agréés CAF

2 200

Centres sollicités

2 015

ont répondu à l'ensemble de l'enquête

78%

Centres sociaux en zone urbaine

22%

Centres sociaux en zone rurale

+ de 61 000

Salariés

+ de 117 000

Bénévoles d'activités engagés de façon ponctuelle ou régulière

+ de 42 000

Bénévoles dans les instances de gouvernance / pilotage

ESPACES DE VIE SOCIALE

1 227

EVS agréés CAF

1 177

EVS sollicités

788

ont répondu à l'ensemble de l'enquête

39%

EVS en zone urbaine

61%

EVS en zone rurale

+ de 3 400

Salariés représentant en moyenne **2 ETP par structure**

+ de 37 000

Bénévoles d'activité et de gouvernance confondus soit en moyenne **47 par EVS**

NOTES

PROJET



SENACS - SYSTÈME D'ÉCHANGES NATIONAL DES CENTRES SOCIAUX

www.senacs.fr



Certifiée Iso 9001 : 2015

